FNEC FP FO
SNFOLC
Syndicat national Force Ouvrière des Lycées et Collèges

Communiqué | 16 novembre 2026

Répression dans les lycées

STOP À L'ESCALADE LIBERTICIDE !
LA POLICE HORS DES ÉTABLISSEMENTS !
SATISFACTION DES REVENDICATIONS MAINTENANT !

CES DERNIERS JOURS, LA MÉCANIQUE RÉPRESSIVE DU GOUVERNEMENT EST MONTÉE D'UN CRAN ET N'A CESSÉ DE S'EMBALLER

■ Le 12 novembre, le Premier ministre, Sébastien Lecornu, annonce vouloir poursuivre les *« complices »* de violences dans les lycées *« y-compris parmi les personnels de l'Éducation nationale »*.

■ Le 13 novembre, les ministres de l'Intérieur, Laurent Nunez, et de l'Éducation nationale, Édouard Geffray, adressent aux préfets, recteurs, etc., une circulaire sur la *« sécurisation des établissements scolaires »* réduisant les mobilisations lycéennes à des « violences urbaines », et incitant à faire la chasse aux élèves participants aux blocages d'établissements, et qui *« encourent (à ce titre) des sanctions disciplinaires »*, ainsi qu'aux personnels pouvant faire l'objet de procédures disciplinaires pour *« toute prise de parole contraire au devoir de réserve »* ou toute action qui *« aurait pour objet ou pour effet de priver les élèves de leur droit à l'instruction »*, précisant au passage que tout agent qui ferait l'objet d'une condamnation pénale pourrait être radié des cadres.

■ Le 15 novembre, un arrêté de la préfecture de police de Paris interdit tout rassemblement ou cortège non déclaré *« dans un rayon de 100 mètres »* autour de dix lycées et cinq sites universitaires de la capitale, du lundi 16 au vendredi 20 novembre inclus.

■ Ce 16 novembre, alors que le ministre Geffray était en déplacement à Nantes pour la réouverture du lycée Nelson Mandela en partie incendié le 1er octobre, les forces de l'ordre en tenue anti-émeute ont été déployées dans le hall de l'établissement pour disperser le rassemblement de plusieurs centaines de lycéens criant *« Geffray, Geffray, responsable ! »*.

Ces faits surviennent dans un contexte où, depuis plusieurs semaines les sanctions et les menaces contre les lycéens et les personnels se multiplient (conseils de discipline contre des élèves ayant participé aux mobilisations, collègues convoqués pour *« évoquer leur posture professionnelle »* face au mouvement en cours…), et où, dans de nombreux établissements, sous prétexte de continuité pédagogique, des lycées sont passés au « distanciel », dont tous les personnels savent que c'est une supercherie, et dont l'objectif, en réalité, est d'empêcher la mobilisation des lycéens et des personnels, et de confiner les revendications.

Cette dérive liberticide accélérée est la conséquence du refus obstiné de l'exécutif de répondre concrètement aux revendications des jeunes, des personnels qui sont mobilisés depuis fin septembre, et qui manifestent toutes les semaines, par centaines de milliers, avec l'ensemble des travailleurs du public et du privé, pour de meilleures conditions d'étude, l'abrogation de Parcoursup et de la réforme Blanquer du lycée et du baccalauréat, l'abandon du budget d'austérité 2027 et ses 54 milliards d'euros de coupes dans les dépenses publiques indispensables à la population (éducation, santé, sécurité civile…), l'augmentation des salaires, etc.

En agissant de cette manière, en cherchant à opposer les personnels aux élèves, et les personnels entre eux, le gouvernement prend l'entière responsabilité de la montée des tensions et du chaos dans les établissements et plus largement dans le pays. Cette escalade autoritaire met en danger les élèves, les personnels et tous ceux qui se mobilisent pour leurs revendications. Elle doit cesser !



Le SNFOLC ne cautionnera ni n'acceptera aucune procédure, aucune sanction disciplinaire, déclarée ou déguisée (conseil de discipline, notification des absences dans Parcoursup, convocations devant la hiérarchie...), contre des élèves et / ou des personnels ayant organisé ou participé à des actions revendicatives.

Il déclare son soutien total à tous les personnels et aux élèves mobilisés pour leurs revendications et à toutes les initiatives collectives (par la grève, les rassemblements...) pour les faire aboutir et pour faire cesser la répression :

- **Retrait de la circulaire Nunez-Geffray ! Aucune sanction, aucune poursuite à l'encontre des élèves et des personnels mobilisés ;**
- **La police hors de nos établissements ;**
- **Satisfaction des revendications, maintenant !**

Avec la FNEC FP-FO, le SNFOLC appelle les personnels à participer massivement à toutes les mobilisations en cours et à se réunir et mettre en débat, partout, la question du rapport de force efficace, de la grève et sa reconduction jusqu'à satisfaction des revendications.

Le SNFOLC s'est adressé aux syndicats du second degré pour leur proposer l'action commune.

FNEC FP FO
SNFOLC
siège national

6-8 rue Gaston Lauriau - 93513 Montreuil-sous-Bois Cedex
Tél. : 01 56 93 22 44
snfolc.national@fo-fnecfp.fr

@SNFOLC_national
Site internet du SNFOLC
www.fo-snfolc.fr